

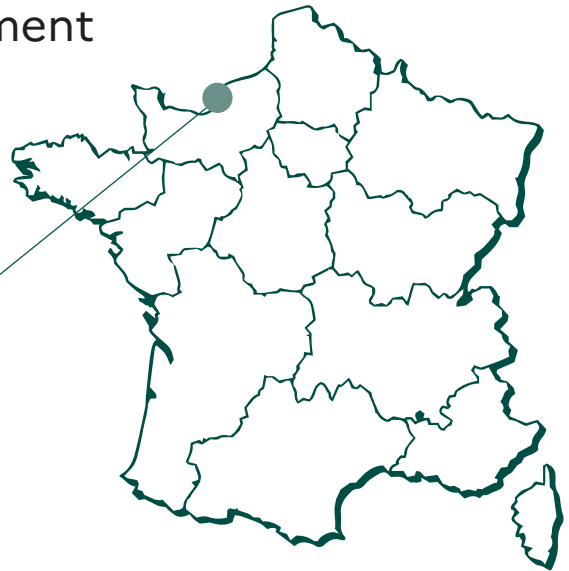


Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires

Oril Industrie (Groupe Servier)

Bolbec, Normandie

Entreprise créée en 1960 / 800 employés
Santé / 2 sites
Chiffre d'affaires : 275 millions d'euros



La mesure

Doté de 400 millions d'euros d'ici à 2022, le Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires vise à soutenir les projets d'investissement industriel qui participent à la dynamique économique d'un territoire. Avec l'ambition de maintenir ou créer des emplois, de gagner en compétitivité ou encore de contribuer à la transition écologique, ce fonds assure notamment le financement de création ou d'extension de sites industriels et de modernisation d'outils de production.

La belle histoire

Oril Industrie produit 98 % des principes actifs des médicaments du groupe pharmaceutique Servier, auquel elle appartient. 1 800 tonnes de principes actifs sont produites chaque année pour être distribuées dans une trentaine de pays.

Pour répondre à la demande croissante de véinotoniques, Oril Industrie souhaite augmenter la capacité de production du principe actif de fraction flavonoïques purifiée, utilisé dans le traitement des maladies veineuses. Le groupe s'inscrit dans une stratégie d'investissement de long terme en lançant un projet de développement de production pour un montant de 100 millions d'euros.

Le plan France Relance accompagne cet investissement. Son aide financière permet à l'entreprise d'accélérer la mise en service d'une nouvelle unité de production plus efficace et dont l'empreinte environnementale sera moins élevée. Elle contribue également à construire de nouveaux bâtiments de production ainsi qu'une station d'épuration et une unité de métallisation. Ce projet participera au maintien et à la création d'emplois et à la création. 100 postes sont nécessaires au fonctionnement des nouvelles installations qui devraient être en activité d'ici avril 2023.

Témoignage



Carole Robin

Directrice d'établissement

" Cette subvention de France Relance nous permet de renforcer notre implantation sur le territoire français et de développer notre production en Seine-Maritime. Elle nous aide à maintenir et créer des emplois sur l'ensemble des corps de métiers qui travaillent sur ce projet. "

Pour bénéficier de cette mesure

- 1 [Planderelance.gouv.fr](https://planderelance.gouv.fr)
- 2 Catégorie bénéficiaires « Entreprises »
- 3 Mesure « Soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie »